

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Pierre-Pellerin-serein-sur-son>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Pierre Pellerin serein sur son nuage**

30 juin 2006

Pierre Pellerin serein sur son nuage

A son propos circulent toutes les légendes. Il aurait arrêté le nuage de Tchernobyl à la frontière ; aurait fait construire un hôpital dans un abri antiatomique sous l'établissement qu'il dirigeait ; aurait continué à hanter les lieux, de nuit, bien après son départ à la retraite... Pierre Pellerin, qui dirigeait le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI) en 1986, continue de fasciner, vingt ans après l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Mis en examen, le 31 mai, pour "tromperie aggravée" par la juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy dans le dossier des conséquences du passage sur la France du nuage radioactif, le professeur Pellerin, 82 ans, est soupçonné d'avoir minimisé l'impact sanitaire de ces retombées.

Depuis sa mise en examen, il a rendez-vous tous les mardis avec la juge pour des auditions qu'il transforme en cours magistraux sur le nucléaire. C'est que l'affaire a réveillé la combativité du vieux monsieur, qui réclamait depuis le dépôt de la plainte, en 2000, par la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRII-Rad) et l'Association française des malades de la thyroïde (AFMT), de livrer sa version des faits. S'il refuse toujours de parler aux médias, il reste fermement convaincu d'avoir pris les bonnes décisions dans la gestion de la crise : aux avant-postes en 1986, il est, à ce jour, la seule personne à être directement mise en cause dans l'affaire.

L'homme est un pur produit de la "nucléocratie" française. Médecin électroradiologiste, médecin du travail, agrégé de biophysique, il a fondé le SCPRI en 1956 et en est resté l'inamovible directeur jusqu'en 1992. A l'origine dépendant de l'Inserm, placé sous la tutelle du ministère de la santé, le SCPRI est très vite devenu un acteur incontournable du secteur nucléaire, fort en 1986 de 120 salariés, contre 3 à l'origine. Sis au Vésinet (Yvelines), il est chargé de la protection de la population contre la radioactivité : il effectue des mesures dans l'environnement, dans et autour des installations nucléaires, et établit normes et techniques de prévention. Ses prérogatives et son autonomie en font alors quasiment un Etat dans l'Etat.

Le patron du SCPRI est décrit comme "un autocrate de dimension unique". "Il avait notamment sous ses ordres deux adjoints, qu'il méprisait de façon joyeuse", se souvient Jean-Claude Zerbib, ancien ingénieur de radioprotection du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui reste encore ébahi par "sa répartie et son toupet incomparables". Aucune initiative n'était tolérée : "En réunion, ses adjoints sortaient toujours cinq minutes avant de donner leur point de vue, le temps d'en référer à Pellerin", raconte Jean-Claude Nénot, ancien responsable de la radioprotection à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Il cultivait le goût du secret, peut-être hérité de ses missions sur les sites d'expérimentation de la bombe française à Reggane (Algérie) et Mururoa. "C'était un homme difficile,

très rigoureux, qui ne laissait rien passer, et qui vous engueulait facilement, témoigne Rémy Carle, ancien patron du parc nucléaire d'EDF. On redoutait de l'avoir au bout du fil, car il était un peu rude." EDF a pourtant accepté sans barguigner les exigences du professeur, qui imposait jusqu'à la couleur des voyants d'alerte des appareils de mesure.

C'est que Pierre Pellerin est un croisé de l'atome. En 1974, au moment du lancement du programme électronucléaire français, il estime, devant l'Agence internationale de l'énergie atomique que "le véritable danger serait que l'opposition à l'énergie nucléaire ne se généralise et mette alors réellement en cause le développement indispensable de cette source d'énergie particulièrement saine". La même année, dans les Annales des Mines, il recommande de "ne pas développer de façon excessive les mesures de sécurité dans les installations nucléaires afin qu'elles ne provoquent pas une anxiété injustifiée".

Sa soif de contrôle paraît sans limites. Monique Sené, du Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (GSIEN) se souvient que dans les années 1980, le GSIEN avait lancé une étude auprès de médecins alsaciens pour voir comment ils réagiraient en cas de catastrophe nucléaire. "Pierre Pellerin avait fait passer une note auprès du conseil de l'ordre pour s'y opposer", affirme la physicienne. Le chef du SCPRI n'avait pas non plus été enthousiasmé par les campagnes du GSIEN en faveur des intérimaires du nucléaire, dont le suivi des expositions aux rayonnements était jugé défaillant. "La grande antienne était de ne pas affoler les populations", résume Mme Sené.

Lorsque la catastrophe de Tchernobyl survient, le 26 avril 1986, cette vision a-t-elle pesé dans l'appréciation des risques ? La France, à la veille des deux ponts traditionnels de mai, étrenne à peine sa première cohabitation entre François Mitterrand et Jacques Chirac. L'URSS est toujours debout, le principe de précaution encore dans les limbes. Le nucléaire civil, fils de l'atome militaire, reste une affaire d'initiés.

Pierre Pellerin occupe donc naturellement le terrain : à partir du 29 avril, le SCPRI diffuse plusieurs dizaines de communiqués, à la tonalité rassurante - l'IPSN, les ministères de la santé et de l'agriculture en font autant. Le SCPRI centralise toutes les mesures réalisées sur le territoire. Les centres de recherche du CEA, les portiques des centrales EDF détectent bien le passage du nuage, mais on leur défend de diffuser des informations au public. "A Saclay, la direction avait fait interdire un tract explicatif des mesures que nous avons prises, qui ne montrait pourtant rien de très inquiétant", se rappelle M. Zerbib.

Alors que les pays voisins mettent en oeuvre une série de moyens de protection des populations (distribution d'iode, interdiction de certaines denrées...), la France ne prend d'abord aucune initiative : Pierre Pellerin affirme, le 2 mai, que "ni la situation actuelle ni son évolution ultérieure ne justifient dans notre pays quelques contre-mesures sanitaires que ce soit". Les médias lui font encore confiance.

Mais, le 10 mai, tout bascule. Invité du journal de TF1 par Jean-Claude Bourret, le Pr Pellerin a la surprise de trouver face à lui la physicienne Monique Sené. Désarçonné, il décrit des retombées radioactives bien plus importantes qu'admises jusqu'alors. En direct et cartes à l'appui, il parle de contamination jusqu'à 400 fois supérieure à la radioactivité déjà présente dans l'environnement... La thèse du mensonge d'Etat peut enfler.

Vingt ans plus tard, cette polémique est toujours aussi vive. Quelques jours après la catastrophe, des citoyens se fédèrent et procèdent à leurs propres mesures sur le terrain. Née de cette initiative, la CRII-Rad n'aura de cesse de contester les évaluations du SCPRI. Le Pr Pellerin flaire le danger et tente alors de disqualifier ces "irresponsables". "Il était hyper-méprisant à notre encontre, se souvient

Michèle Rivasi, fondatrice de la CRII-Rad. J'avais convaincu le conseil général de la Drôme d'installer des balises de radioactivité, ce qu'il n'avait pas supporté. Il était descendu dans le département avec un wagon rempli de matériel pour prouver qu'en cas d'accident nucléaire, il contrôlait la situation."

La CRII-Rad s'appuie notamment sur l'analyse de Bella Belbeoch, ingénieur docteur, membre du GSIEN, et qui réclame, dès 1987, la démission du professeur pour "incompétence". Mme Belbeoch décortique les nombreuses contradictions entre les communiqués du SCPRI et les données qu'il a diffusées de façon confidentielle, quelques mois plus tard.

Face aux attaques, Pierre Pellerin ne reste pas inerte. Quiconque insinue publiquement qu'il aurait nié le passage du nuage sur la France s'expose à des poursuites en diffamation - Noël Mamère, notamment, en a fait les frais en 2002. Mais l'homme est loin d'être isolé : le 14 juin 2005, un prestigieux comité de soutien comprenant le Prix Nobel de physique Georges Charpak, l'ancien premier ministre Pierre Messmer, et divers hauts responsables de la filière nucléaire française écrit au président de la République pour dénoncer les "odieuses attaques" lancées contre "ce grand serviteur de l'Etat" qui a su éviter à la France "une panique injustifiée".

L'argument est repris par l'éminent oncologue Maurice Tubiana, qui connaît le Pr Pellerin depuis l'agrégation de médecine, "en 1953 ou 1954". L'ancien directeur de l'Institut Gustave-Roussy, relève que, dans d'autres pays, le passage du nuage aurait entraîné une vague d'avortements "préventifs". Les études épidémiologiques montrent pourtant des situations contrastées : pas d'avortements supplémentaires en Finlande, Suède et Autriche, par exemple, mais une augmentation significative en Italie et en Grèce.

Pour les défenseurs du Pr Pellerin, l'inquiétude était d'autant plus injustifiée que les retombées en France ont été sans commune mesure avec celles des pays avoisinants la centrale ukrainienne. La biophysicienne Nicole Colas-Linhart, qui a organisé, le 7 avril un colloque de "mise au point" rappelle que les essais atomiques, pratiqués de 1954 à 1966, ont projeté dans l'atmosphère terrestre 400 fois plus d'iode 131 et 35 fois plus de césium 137 que l'accident de Tchernobyl. Elle remet en cause les mesures effectuées par la CRII-Rad en affirmant qu'elles ne tenaient pas compte de la présence antérieure de ces radionucléides dans l'environnement.

Au sein du milieu nucléaire, le Pr Pellerin est devenu un enjeu symbolique. Certains, comme Jean-Luc Pasquier, ancien directeur scientifique de l'OPRI, organisme qui succéda au SCPRI en 1994, met en garde contre une relecture "anachronique" du comportement du Pr Pellerin. "Les moyens à sa disposition - mesures instantanées, capacités de modélisation, standardisation des données - étaient bien moins développés que ceux dont nous disposons aujourd'hui, qu'il a contribué à développer", avance-t-il.

D'autres osent le droit d'inventaire, comme à l'IPSN, où on revisite les données de l'époque pour reconstituer des cartes de l'impact du nuage, qui se sont progressivement rapprochées des données

de la CRII-Rad. Une modélisation vivement contestée par le Pr André Aurengo, chargé par le gouvernement d'un groupe de travail sur le sujet. Même l'Académie des sciences s'en mêle. Publiée en 2003, une "mise au point historique" a repris les données du SCPRI pour conclure que "les retombées ont été très inférieures à ce qui aurait pu justifier des contre-mesures autres que le contrôle des denrées importées". Problème : selon le rapport d'expertise versé au dossier d'instruction, "le Pr Pellerin est intervenu sur la rédaction de cet article". Interrogé sur ce point, son avocat ne nie pas la relecture du professeur.

Persuadés de ne pouvoir se faire entendre des médias, une cinquantaine de médecins ont fait publier, dans Libération daté 19-20 novembre 2005, un placard publicitaire "à l'attention des malades de la thyroïde". "Il n'y a pas d'effet Tchernobyl en France", affirment les signataires, dont le Pr Tubiana, qui voient dans les malades français des "otages d'un lobby antinucléaire et juridico-médical".

Ces spécialistes affirment que la tendance à l'augmentation statistique des cancers de la thyroïde serait due majoritairement à une amélioration des moyens de dépistage. Cette analyse est en partie partagée par l'Institut national de veille sanitaire (InVS), qui note cependant, dans un rapport d'avril 2006, que "la Corse constitue une exception". "Si les données à venir confirment une surincidence chez l'homme, il sera nécessaire d'en expliciter les raisons", poursuit l'Institut, qui devrait publier, en 2008, les résultats d'autres études en cours. De son côté, la juge Bertella-Geffroy a ordonné une enquête sanitaire sur les enfants de treize villages corses, qui avaient moins de 15 ans lors du passage du nuage.

Cette question du lien de causalité entre les retombées radioactives et les pathologies thyroïdiennes, qui était au coeur de la plainte de l'AFMT et de la CRII-Rad, risque de rester sans réponse : le nombre de cas est trop faible pour pouvoir établir une "preuve" statistique. Pour le Pr Pellerin, qui a, de ce fait, échappé à une mise en examen pour "coups et blessures involontaires", c'est déjà une première victoire.

A défaut, c'est l'incrimination de "tromperie aggravée", qui a été retenue par la juge. L'avocat de Pr Pellerin, Me Georges Holleaux, y voit "une qualification de sauvetage coûte que coûte de la face des plaignants". Les parties civiles, elles, font valoir que, selon le rapport d'expertise, "la présence en quantité d'isotopes radioactifs dangereux (...) a été masquée aux autorités décisionnaires et au public".

Après avoir perquisitionné l'ensemble des ministères concernés par la gestion du passage du nuage, Mme Bertella-Geffroy dispose de notes interministérielles et s'apprête à entendre les membres des cabinets de l'époque. "Si on s'arrête à Pellerin, on s'arrête au lampiste, estime le député Noël Mamère (Verts, Gironde). Toute la question est de savoir s'il a agi de sa propre initiative ou sur ordre." Pour certains des ministres concernés - Charles Pasqua (intérieur), Alain Carignon (environnement) et Michèle Barzach (santé) -, la Cour de justice de la République a déjà tranché : en 1999, elle a classé une plainte pour empoisonnement. Ce qui n'exclut pas d'autres recours, pour "complicité de tromperie aggravée", par exemple.